

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2022-036 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2022, le jeudi 17 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 10 mars 2022 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 71

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO, Gisèle LEVRAT, Pascal BONETTI, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Marcel CHEVÉ, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET (*jusqu'à la délibération n°2022-033*), Charlotte SUPERNAK, Gérard BROCHIER, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Marilyn BOTTEX, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pierre BOILEAU, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2022-064*), Marie-Claude REGACHE (*jusqu'à la délibération n°2022-064*), Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nathalie FOUGERAY, Agnès OGERET, Valérie BERNARD, Sébastien GOBET, Françoise GIRAUDET (*jusqu'à la délibération n°2022-055*), Franck CHARBONNEL, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Aurélie PETIT (à Liliane FALCON), Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Stéphanie JULLIEN (à Dominique DALLOZ), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Frédéric TOSEL (à Jean-Alex PELLETIER), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Jean ROSET (à Agnès OGERET), Lionel CHAPPELLAZ (à Marilyn BOTTEX), Sylviane BOUCHARD (à Eric BEAUFORT), Bernard GUERS (à Roselyne BURON).

Etaient excusés et suppléés : Christian LIMOUSIN (par Charlotte SUPERNAK), Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Pascal PAIN (par Pierre BOILEAU), Nazarello ALONSO (par Nathalie FOUGERAY), Daniel BEGUET (par Valérie BERNARD), Maud CASELLA (par Sébastien GOBET), Françoise VEYSSET-RABILLOUD (par Franck CHARBONNEL).

Etaient excusés : Jean PEYSSON, Alexandre NANCHI, Jean MARCELLI, Jean-Luc RAMEL, Emilie CHARMET.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Ludovic PUIGMAL, Roland VEILLARD, Walter COSENZA, Frédéric BARDOT, Gaël ALLAIN.

Objet : Attribution de subventions 2022 aux associations sportives au titre de la saison 2021-2022 (aides pour les sportifs et clubs sportifs de haut niveau)

VU l'avis favorable de la commission sport, jeunesse, solidarité et insertion du 3 mars 2022 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 7 mars 2022 ;

M. Jean-Pierre GAGNE, vice-président, rappelle que la Communauté de communes intervient, dans le domaine du sport, dans le cadre du : « Soutien communautaire aux clubs sportifs de niveau national, aux associations comprenant un ou plusieurs sportifs de haut niveau ».

La Communauté de communes apporte ainsi soutien et aides financières pour les manifestations sportives sur son territoire ainsi que pour les clubs de haut niveau et les clubs comptant dans leurs membres des sportifs de haut niveau.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes pour la saison 2021-2022 au titre de la compétence « Soutien communautaire aux clubs sportifs de niveau national, aux associations comprenant un ou plusieurs sportifs de haut niveau » :

.../...

Clubs de haut niveau		
Sport Boules Saint-Vulbas	Saint-Vulbas	10 000 €
Handball club de Meximieux	Meximieux	10 000 €
Ambérieu Natation Bugey Côtière	Ambérieu-en-Bugey	10 000 €
Club tir à l'arc A.S.E.G.F. Ste Julie	Sainte-Julie	5 000 €
CKC Vallée de l'Ain (canoë kayak)	Ambronay	5 000 €
Vélo club d'Ambérieu (VTT)	Ambérieu-en-Bugey	5 000 €
Entente Athlétique Bressane Section Ambérieu (athlétisme)	Ambérieu-en-Bugey	2 000 €
Club échecs de Meximieux	Meximieux	2 000 €
Sportifs de haut niveau		
Club boules Lagnieu	Lagnieu	2 000 €
CKC St-Maurice-de-Gourdans (canoë kayak)	St-Maurice-de-Gourdans	2 000 €
Judo club Lagnieu	Lagnieu	2 000 €
Judo club Meximieux	Meximieux	2 000 €
Volley club Meximieux	Meximieux	2 000 €
		59 000 €

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 22 mars 2022
Affichée le 22 MARS 2022

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Marcel JACQUIN

